



NOTRE CHARTE

RSE BMCI

La BMCI, à l'instar du groupe BNP Paribas, ambitionne de se positionner comme un acteur responsable et respectueux du monde qui l'entoure, et prend en compte dans ses décisions et comportements les attentes de l'ensemble de ses parties prenantes. Le dialogue avec les parties prenantes est au cœur de la stratégie RSE de la BMCI. Ces parties prenantes sont : les clients, les collaborateurs, les partenaires (fournisseurs et sous-traitants, fédérations professionnelles), les actionnaires, les organismes de régulation, et la société civile.

La démarche RSE de la BMCI, inspirée du groupe BNP Paribas, est encadrée par des prises de positions publiques thématiques et sectorielles applicables à la BMCI

- Pacte Mondial des Nations Unies
- Women's Empowerment Principles des Nations Unies
- UNEP-FI
- Carbon Disclosure Project
- Roundtable on Sustainable Palm Oil
- Entreprises pour les Droits de l'Homme
- Entreprises pour l'Environnement
- Banking Environment Initiative
- Entreprises et santé

Le Groupe participe activement à l'élaboration de solutions et à la mise en œuvre de pratiques durables spécifiques à l'industrie dans le cadre :

- Des principes de l'Equateur
- Des principes pour l'Investissement Responsable
- De l'Institutional Investors Group on Climate Change
- Du Soft Commodities Compact de la BEI

La BMCI a également souhaité formaliser des engagements volontaires via :

- Une politique de lutte contre la corruption
- La Charte RSE des fournisseurs de la BMCI
- Des politiques de financement et d'investissement dans les domaines de l'agriculture, de l'huile de palme, de la défense & armement, de l'énergie nucléaire, de la pâte à papier, de la production d'énergie à partir du charbon, de l'industrie minière, du secteur du tabac et des hydrocarbures non-conventionnels
- Une liste d'exclusion de certains biens comme les filets dérivants, la production de fibres d'amiante
- Des listes de surveillance et d'exclusion regroupant des entreprises ne respectant pas les exigences de la BMCI en matière de RSE

Enfin, la BMCI a explicité ses valeurs permettant aux collaborateurs de mieux comprendre ce qui est attendu d'eux et ce qui fait le caractère unique de la BMCI. Leur respect est essentiel pour poursuivre la stratégie de transformation et de croissance de la Banque, tout en préservant la confiance des clients, des collaborateurs, des actionnaires et de la société dans son ensemble :

Nos forces : « 4 Forces » qui constituent les pierres angulaires de la BMCI. Elles permettent de mettre en œuvre le modèle bancaire universel intégré de la banque et de renforcer des positions de premier plan :

- Solidité
- Responsabilité
- Expertise
- Good place to work

Nos leviers : « 4 Leviers » qui représentent les domaines sur lesquels la BMCI doit en permanence faire porter ses efforts et se développer afin de réussir à surmonter les défis auxquels elle est confrontée et de construire l'avenir :

- Agilité
- Culture de conformité
- Satisfaction client
- Ouverture

Pour agir en accord avec les valeurs de la BMCI et mener à bien sa mission, la Banque a défini les comportements qui sont acceptables et ceux qui ne le sont pas dans le Code de Conduite.

La BMCI exerce sa responsabilité sociale et environnementale par l'application des principes du développement durable et s'appuie sur quatre piliers :

Pilier économique : financer l'économie de manière éthique ;

Pilier social : favoriser le développement et l'engagement de nos collaborateurs;

Pilier civique : être un acteur engagé de la société;

Pilier environnemental : agir contre le changement climatique.



RSE BMCI NOTRE ENGAGEMENT
DÉVELOPPEMENT DURABLE



NOTRE RESPONSABILITE ECONOMIQUE

La BMCI, en tant que contributeur au développement social et économique du pays, a pour mission première de répondre aux besoins de ses clients, notamment en finançant de manière éthique les projets des particuliers et des entreprises, moteurs du développement économique et de la création d'emplois.

ENGAGEMENT 1 LES MEILLEURS STANDARDS D'ETHIQUE

Respecter l'intérêt des fournisseurs

La Charte RSE des fournisseurs regroupe les engagements entrepris par la BMCI vis-à-vis de ses fournisseurs, notamment :

- BMCI souhaite promouvoir les fournisseurs qui l'accompagnent dans sa politique RSE, en adoptant une attitude proactive soucieuse de l'environnement, en particulier ceux qui proposent des solutions contribuant à réduire leur impact environnemental (consommation d'eau, d'énergie, de matières premières) ou à améliorer leur impact social (les conditions de travail des collaborateurs, la diversité au sein de leur entreprise, les conséquences de leur activité sur la société en général).
- BMCI ne souhaite pas avoir un poids trop élevé dans les carnets de commandes de ses fournisseurs et réciproquement. De même, BMCI souhaite éviter les monopoles techniques et mettra tout en œuvre pour diversifier ses sources d'approvisionnement auprès d'autres fournisseurs.

Lutter contre la corruption et la fraude

Il en va de la responsabilité de chaque collaborateur de soutenir le Groupe dans son combat contre la criminalité économique, notamment contre la fraude, l'extorsion, le blanchiment d'argent, la corruption et le financement du terrorisme.

BMCI a une tolérance zéro à l'égard de la corruption et la combat activement. Par conséquent, il est proscrit de solliciter ou offrir une commission illicite, directement ou indirectement ; et promettre, offrir ou accepter un quelconque avantage pouvant influencer sur le comportement du bénéficiaire.

Garantir l'intégrité des marchés

La BMCI s'est engagée à promouvoir une concurrence libre et loyale, ce qui implique le devoir de ne jamais chercher à obtenir un avantage concurrentiel par l'intermédiaire de pratiques illégales ou déloyales.

La BMCI veille à éviter les affirmations publicitaires mensongères ainsi que les omissions, pratiques trompeuses, fallacieuses ou déloyales.

Contribution fiscale locale

La BMCI contribue aux finances publiques du pays en s'acquittant avec ponctualité des impôts dont elle est redevable. La banque se conforme aux lois et règlement fiscaux en vigueur.

Gouvernance exemplaire

La gouvernance de la BMCI est animée par une culture de responsabilité et d'intégrité fondée sur les meilleures pratiques, associant le Conseil de Surveillance, les actionnaires, le management et l'ensemble de la Banque pour promouvoir l'action à long terme de la BMCI et garantir son impact positif sur la société.

ENGAGEMENT 2

DES FINANCEMENTS ET INVESTISSEMENTS A IMPACT POSITIF

Le soutien aux PME dans les marchés domestiques

La BMCI a pour mission de participer au développement des entreprises et notamment des PME, en leur apportant des ressources financières et des conseils stratégiques.

L'accompagnement des grands clients dans leur développement

La BMCI accompagne ses grands clients dans tous leurs besoins, que ce soit sur leurs marchés domestiques ou dans leur développement à l'international.

Les financements et investissements à impact positif sur la société et l'environnement

La BMCI finance et accompagne des entreprises et des projets ayant un impact positif sur la société et l'environnement. La BMCI a donc identifié et quantifié des « opérations à fort impact positif » afin d'être en capacité de mesurer sa contribution. Cette démarche définit une « opération à fort impact positif » selon :

- Son appartenance à un secteur de l'économie identifié par les institutions internationales et les institutions de développement comme un secteur clé du développement économique ou,
- Ses caractéristiques intrinsèques : l'opération quel que soit son secteur, présente des impacts fortement positifs

Investissements et financements responsables

Une gestion appropriée des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est primordiale pour la BMCI car elle contribue à la maîtrise du risque financier que représentent les financements et investissements de la Banque. Son dispositif de gestion des risques ESG s'inscrit dans la démarche globale de gestion des risques.

Ce dispositif s'articule autour de (i) l'élaboration de politiques de financement et d'investissement encadrant les activités de la BMCI dans les secteurs présentant de forts enjeux ESG, et de (ii) la mise en place d'un dispositif spécifique d'évaluation des risques ESG des produits et services de la banque.

L'Entrepreneuriat Social

Par nature, les entreprises sociales ont un modèle hybride dont l'objectif est de générer un fort impact positif social ou environnemental, à travers un modèle économique pérenne. Le soutien que la BMCI met spécifiquement en place pour cette catégorie d'entreprises s'intègre pleinement dans les financements et investissements à fort impact positif de la BMCI.

ENGAGEMENT 3

UNE OFFRE ET UNE GESTION RESPONSABLE DE NOS RELATIONS CLIENTS

Respecter l'intérêt des clients

Le succès réside dans la capacité à être le partenaire privilégié et préféré des clients. Pour mériter la confiance des clients, il faut toujours agir de sorte à protéger leurs intérêts tout en respectant toutes les lois et la réglementation en vigueur.

Comprendre les besoins des clients est une obligation, qui implique la responsabilité de toujours chercher à comprendre les besoins, les attentes et les intérêts des clients afin de leur fournir les produits et services adaptés.

Le traitement équitable des clients doit être garanti et on attend de la BMCI d'agir avec équité, honnêteté et transparence pour mériter la confiance des clients, ne pas accorder de traitement préférentiel injustifié à un client, et accompagner les clients en difficulté financière pour trouver une solution à leur situation qui convienne à toutes les parties.

Protéger les intérêts des clients est un engagement fort, et cela implique de connaître et respecter toutes les règles protégeant les droits des consommateurs en vigueur sur les marchés dans lesquels la BMCI exerce ses activités ; concevoir des produits servant les intérêts des clients, s'assurer que nous pouvons facilement expliquer tous les produits que nous vendons, appliquer des tarifs justes et transparents conformément aux lois et réglementations en vigueur, prévenir toute clause contractuelle abusive, et interdire la vente coercitive de produits et services.

Crédit responsable

Dans son offre de produits et services, la BMCI prend en compte l'intérêt de ses clients et veille à ce qu'ils conservent une situation financière saine et viable. Ce principe s'applique en particulier pour les dossiers de crédit, pour lesquels la BMCI n'autorise jamais ses clients à s'endetter au-delà de 45% de leur revenu. Pour s'adapter à l'évolution de la situation de ses emprunteurs, la BMCI leur offre une grande flexibilité quant à la gestion de leur crédit : la possibilité de modifier le montant de l'échéance ou la durée du crédit, de changer le type de taux pour bénéficier de conditions plus avantageuses, la possibilité de rembourser leur crédit par anticipation de manière totale ou partielle.

Satisfaction clients

Améliorer la qualité de service est une obligation stratégique qui ne peut être fait qu'en s'inscrivant dans une approche orientée client nécessitant une évaluation objective et régulière de leur niveau de satisfaction. C'est dans ce cadre que la BMCI mène des enquêtes de satisfaction auprès de sa clientèle.

Confidentialité des données

Il est indispensable de préserver la confidentialité des clients, ce qui suppose de traiter toute relation client comme strictement confidentielle. La BMCI respecte scrupuleusement la réglementation en place relative à la protection des données à caractère personnel. Les collaborateurs de la BMCI, titulaires, stagiaires ou prestataires externes sont également sensibilisés sur les règles à respecter et bonnes pratiques en matière de sécurité des systèmes d'informations, et de préservation de la confidentialité des données.

Traitement des réclamations clients

Il est impératif de garantir un traitement équitable des réclamations clients, ce qui implique de traiter toutes les réclamations des clients de manière équitable et transparente et en temps utile.

Transformation digitale

La BMCI s'est engagée pleinement dans la digitalisation et innovation technologique, pour en faire un levier de génération du PNB, offrant des services innovants qui améliorent l'expérience client, en répondant mieux à ses besoins.



NOTRE RESPONSABILITE SOCIALE

ENGAGEMENT 4 PROMOTION DE LA DIVERSITE ET DE L'INCLUSION

Promouvoir la diversité et la non-discrimination

Afin de respecter les autres, les collaborateurs ne doivent faire preuve d'aucune discrimination vis-à-vis de quiconque au sein de la BMCI. Les collaborateurs doivent rejeter toute forme de discrimination, d'intimidation ou de harcèlement à l'égard d'autres collaborateurs, de clients ou de toute personne entretenant une relation avec la BMCI, qui serait fondé(e) sur des critères d'appartenance raciale, de couleur de peau, de convictions, de religion, de nationalité, d'origine ethnique, d'âge, de sexe, d'état civil, de handicap ou d'opinion politique.

Cette interdiction s'applique à toutes les étapes de la vie professionnelle de nos collaborateurs : embauche, évolution salariale ou de carrière.

ENGAGEMENT 5 «GOOD PLACE TO WORK» ET GESTION RESPONSABLE DE L'EMPLOI

Offrir un cadre de travail juste, équitable et épanouissant

Nos collaborateurs constituent notre principal atout auquel il nous faut être attentif en garantissant quelques règles collectives importantes. Notre responsabilité sociale se traduit notamment par notre capacité à veiller à une « good place to work » pour nos collaborateurs en les faisant bénéficier collectivement d'un environnement sécurisé en préservant notamment leur santé, l'équilibre des temps de vie et ainsi, favorable à une relation à long terme en entreprise. La BMCI promeut également la gestion responsable de l'emploi à travers son engagement de respecter strictement les obligations légales relatives à la déclaration de tous les salariés aux organismes de sécurité et de protection sociale.

Garantir l'hygiène, la santé, la sécurité et le bien-être

La BMCI assure à tous les collaborateurs des conditions d'hygiène et de sécurité conformes à la législation et respecte strictement la législation sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. La BMCI s'engage à sensibiliser ses collaborateurs sur leur santé et sécurité, réduire le nombre d'accidents de travail ainsi que leur sévérité, promouvoir le bien-être des collaborateurs, réduire le stress occupationnel, améliorer l'ergonomie des espaces de travail et réduire le taux d'absentéisme.

Promouvoir le dialogue social

La BMCI encourage un dialogue social de qualité dans le respect des dispositions de l'OIT (conventions 98 et 135), donne la priorité au reclassement et confirme son engagement d'assurer une gestion sociale responsable. La BMCI s'engage à respecter la liberté d'association et l'exercice du droit syndical, promouvoir la négociation collective, prévenir les conflits du travail, et respecter et protéger les délégués du personnel et les délégués syndicaux. En matière d'emploi, la BMCI privilégie la formation et la mobilité et gère l'emploi dans le respect des accords avec les partenaires sociaux.

Réorganisation

La BMCI s'engage à gérer toute opération de réorganisation de façon responsable et à consulter les délégués de personnel et les délégués syndicaux. La BMCI privilégie la mobilité interne et garantit un suivi individuel et un accompagnement de chaque collaborateur impacté.

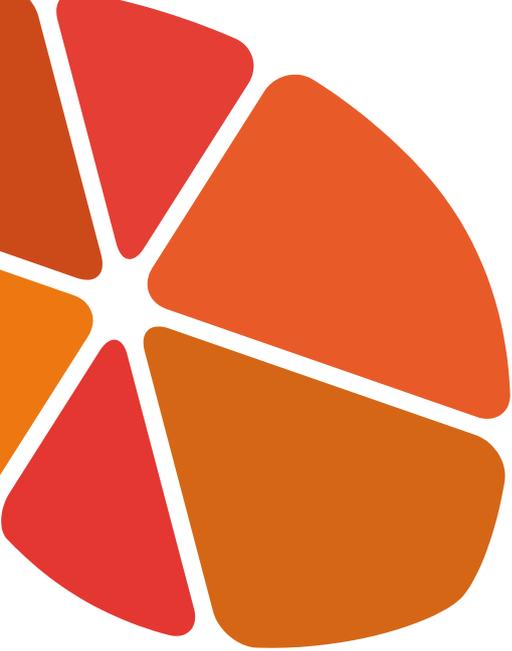
ENGAGEMENT 6

UNE ENTREPRISE APPRENANTE OFFRANT UNE GESTION DYNAMIQUE DES CARRIERES

La volonté de créer un environnement favorable au développement de nos collaborateurs passé également par notre capacité à créer, pour chacun, des possibilités variées d'évolution.

Etre une entreprise apprenante, c'est créer un environnement qui permette collectivement et individuellement aux collaborateurs de se développer et d'acquérir en permanence de nouvelles compétences. La BMCI porte ainsi une attention particulière à la formation et à l'employabilité de ses collaborateurs par une offre large et diversifiée.

La BMCI s'engage à mettre en place les procédures pour réussir la gestion de carrière et assurer aux collaborateurs une information précise sur les critères et les modalités de leur évaluation professionnelle.



NOTRE RESPONSABILITE CIVIQUE

ENGAGEMENT 7

DES PRODUITS ET SERVICES ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE

La BMCI a pour objectif de rendre accessibles les produits financiers au plus grand nombre, car l'inclusion financière des populations est un des axes majeurs du développement économique. Elle apporte un mieux-être financier aux ménages, les aide à anticiper les périodes difficiles et les encourage à entreprendre. Cette démarche d'inclusion financière s'accompagne d'un effort spécifique de la Banque dans le soutien à l'éducation financière. En effet, pour utiliser les produits et services financiers de façon responsable et autonome, les consommateurs doivent être capables de les comprendre et de les comparer. La BMCI est également engagée en faveur de la microfinance, notamment via les Institutions de Microfinance (IMF).

ENGAGEMENT 8

LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE ET LA PROMOTION DU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Respecter les droits de l'homme

La Banque reconnaît sa propre responsabilité en qualité d'employeur, de prestataire de services financiers et de donneur d'ordre. Elle veille donc à n'être en aucun cas complice, directement ou indirectement, de violation des Droits de l'Homme dans toutes ses activités, et dans toutes les relations qu'elle entretient avec ses collaborateurs, sa chaîne d'approvisionnement, ses clients et les populations locales. A ce titre, la BMCI a mis en place un engagement contractuel de respect réciproque des Droits de l'Homme avec ses fournisseurs et sous-traitants et a également conçu un programme de formation spécifiquement dédié à cette thématique pour tous ses collaborateurs. Dans les secteurs les plus sensibles, BMCI adopte des politiques sectorielles spécifiques qui incluent des critères relatifs aux droits de l'homme.

La BMCI s'interdit, directement ou indirectement, le recours au travail des enfants de moins de 15 ans et à éliminer toute forme de travail forcé ou obligatoire.

ENGAGEMENT 9

UNE POLITIQUE DE MECENAT EN FAVEUR DE LA CULTURE, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Des actions citoyennes pour la société civile

La BMCI contribue à des initiatives de portée nationale et locale dédiées à la promotion de la culture, des arts et des savoirs et coordonne sa politique de mécénat autour de deux champs d'action :

- Solidarité : lutter contre l'exclusion sociale et les discriminations ; encourager le bénévolat des salariés ; soutenir la scolarisation et l'insertion professionnelle
 - Culture : encourager l'expression artistique, préserver et valoriser le patrimoine
- Ainsi de nombreuses initiatives philanthropiques sont menées via la Fondation BMCI.



NOTRE RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

ENGAGEMENT 10

L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS CLIENTS DANS LA TRANSITION VERS UNE ECONOMIE BAS CARBONE

Transition énergétique et verte

La BMCI s'efforce de limiter les impacts sur l'environnement qui résultent de ses activités bancaires. Dans ce contexte, la BMCI considère la lutte contre le changement climatique comme une priorité et s'est engagée à contribuer au financement de la transition vers une économie bas carbone.

ENGAGEMENT 11

LA DIMINUTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE LIEE A NOTRE FONCTIONNEMENT PROPRE

Réduire notre empreinte environnementale

La réduction de l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre concerne principalement les émissions de gaz à effet de serre, la consommation responsable d'eau et de papier et la gestion des déchets. De par ses activités, la BMCI n'est pas source significative de pollution sonore ou de toute autre pollution spécifique, elle mène néanmoins diverses actions dans le but de diminuer la consommation énergétique de ses bâtiments et réduire d'année en année sa consommation de papier.

ENGAGEMENT 12

LE DEVELOPPEMENT DE LA CONNAISSANCE ET LE PARTAGE DES MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Assurer un dialogue ouvert avec nos partenaires

La BMCI s'engage à véhiculer sa politique environnementale et organise annuellement la campagne éco-gestes. Durant cette campagne, de nombreuses initiatives sont menées au sein des différentes fonctions et entités de la BMCI, en vue de contribuer à cet engagement et ce, plus particulièrement dans quatre domaines : l'énergie, les déplacements professionnels, le papier et les déchets.

La BMCI œuvre chaque jour pour que la banque contribue à la réussite de tous ceux qui lui font confiance et aux progrès de la société. Etre une banque responsable, c'est l'honneur et la fierté de notre métier. C'est notre projet d'entreprise.

Laurent Dupuch
Président du Directoire



RSE BMCI NOTRE ENGAGEMENT
DÉVELOPPEMENT DURABLE